



16



- Créée en **2003**
- Région : **Pays-de-la-Loire**
- Domaine d'intervention : **Éducation populaire**
- **4** salariés
- **26** bénévoles
- **3** volontaires en service civique
- **67** associations adhérentes

€ Budget : **188 859 €**

MISSION

Mener des actions au quotidien pour encourager la prise d'initiatives et l'appropriation du territoire par les jeunes de 16 à 32 ans à travers un accompagnement à la curiosité culturelle et citoyenne, à l'engagement et aux aventures collectives.



CONSTAT

V
**UNE GOUVERNANCE
QUI MANQUE D'HORIZONTALITÉ**
A

L'Atelier des Initiatives est porté par des jeunes engagés dans le Conseil d'Administration mais ces derniers ne se reconnaissent plus totalement dans le fonctionnement démocratique de l'association, principalement en ce qui concerne le partage d'informations et la prise de décision. L'équipe salariée partage ce sentiment.

BESOINS

- 1** Privilégier une organisation plus horizontale et transversale
- 2** Favoriser l'interconnaissance et la formation entre pairs
- 3** Faciliter l'appropriation des enjeux et des problématiques de l'association
- 4** Donner à chacun la possibilité de s'impliquer en fonction de ses envies, de sa motivation et de ses disponibilités
- 5** Mieux accompagner les membres dans leur prise de responsabilité et d'autonomie
- 6** Redonner du sens au projet associatif



RÉPONSE

Un Conseil Collégial

Une nouvelle instance de travail et de décision :

- conçue comme un espace d'expérimentation, d'apprentissage et d'engagement
- qui supprime le Bureau
- pour le remplacer par 6 commissions de travail thématiques : fonction employeur, finances, actions culturelles, communication, coopérations & partenariats, mécénat & recherche de financements
- avec un binôme référent élu/salarié pour chaque commission

Composé de 17 membres :

bénéficiaires, bénévoles, anciens volontaires, associations du réseau.



MISE EN ŒUVRE

9 734 €



PHASES DE TRAVAIL



BILAN

- Amélioration des relations de travail entre permanents et administrateurs
- Renforcement du sentiment de légitimité et de confiance
- Meilleure transmission entre les membres entrants et sortants
- Appropriation plus rapide des enjeux complexes
- Répartition plus équilibrée du pouvoir et des responsabilités
- Intérêt de plusieurs associations du réseau pour ce mode de gouvernance

LES 5 DÉFINITIONS DU CONSEIL COLLÉGIAL

par Charlène Brizé, salariée et référente de la commission « actions culturelles »



ANALYSE

FACTEURS DE RÉUSSITE

- + une démarche pensée et expérimentée collectivement en associant l'ensemble de parties prenantes
- + un temps pris en amont sur la recherche d'une solution adaptée
(étude de différents modèles alternatifs (sociocratie, holocratie, permaculture humaine) et échanges d'expériences avec d'autres associations locales)
- + un accompagnement par un DLA pour la réécriture du projet associatif
- + une dynamique de groupe
- + une mise en place d'outils de travail collaboratifs (Slack, Framalist, Framapad...)

Des liens constants entre membres du conseil collégial : temps de travail mais aussi conviviaux.

POINT D'ATTENTION

S'adapter au collectif

Il faut tenir compte des caractéristiques du collectif : sa taille, sa diversité, la distance géographique entre membres... pour adapter l'organisation, l'animation et l'accompagnement.



EN SAVOIR PLUS

02 51 89 95 47
camille@atelierdesinitiatives.org
www.atelierdesinitiatives.org